



Mercredi 13.08.14 | 47e année | No 23

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Saveurs de vacances

Longues journées et soirées tièdes, prairies fleuries à la montagne ou galets chauds au bord de l'eau, rencontres en familles ou entre amis, bouquins ou musiques, gourmandises dans l'assiette ou exploits sportifs – l'une ou l'autre combinaison de ces ingrédients et de bien d'autres encore a sans doute coloré votre été et vous avez pris le temps de la savourer comme il se doit.

Peut-être avez-vous même accompli un rêve d'enfance et en êtes comblés. Peut-être avez-vous re-découvert que le bonheur est tout près et réside dans la saveur d'une ambiance agréable, dans un moment que l'on pourrait aussi arranger en dehors des grandes vacances.

Se faire plaisir et le partager, c'est doubler l'agréable; c'est offrir, par petites touches, un moment de vacances. C'est aussi rappeler que nous vivons tout au long de l'année, que chaque jour est précieux et mérite au moins un sourire.

Je vous souhaite une bonne rentrée et un quotidien plein de sourires et de saveurs.

Christine Gaillard
Directrice de l'Éducation, de la Santé et de la Mobilité



Venue de Suisse orientale, la fanfare Pullup Orkestra propose du hip-hop cuivré. • Photo: sp

Deux semaines de Buskers

Après le Festival Choral International, voici venu le temps du Buskers! Depuis mardi, des musiciens de rue des quatre coins du monde envahissent chaque soir dès 17 heures la zone piétonne, pour la plus grande joie des touristes de passage et des Neuchâtelois de retour de vacances. Cerise sur le gâteau, le festival se déroule cette année sur deux semaines!

Le Buskers fête en effet ses vingt-cinq ans cet été. Pour l'occasion, les organisateurs ont décidé non seulement de jouer les prolongations trois soirs en fin de semaine prochaine, mais encore de convier plusieurs artistes des éditions précédentes à la fête. Et c'est ainsi que sur les 35 groupes program-

més, un bon tiers a déjà tendu son chapeau sur les pavés neuchâtelois. Parmi eux, les clowns australiens Oskar & Strudel, le duo d'accordéonistes italo-britannique The Squeazy Cheeser et plusieurs formations de la région.

D'ici et d'ailleurs

L'un des temps forts de cette 25^e édition sera la venue de la « crème » de la musique et de la danse traditionnelles thaïlandaises, l'Ensemble Mahasarakhan. Ce sera l'occasion de découvrir le ranat, le pin, le wote et d'autres instruments inconnus sous nos latitudes. A ne pas manquer également, les acrobaties à couper le souffle de Kawa Music Circus, un cirque du

Rajasthan au spectacle drolatique, ainsi que le duo d'acrobates Companhia Mano Amato, suspendu à six mètres du sol.

Côté contes, le Congolais Doudou Nzio n'ayant pu obtenir de visa, c'est un conteur du Sud de la France, Valentin Serge, qui le remplacera. Reste à espérer que le Buskers passe entre les gouttes. En cas de trop fortes pluies, certains concerts pourraient être rapatriés à la Maison du Concert, où se tiennent dès 23 heures les Nuits du Buskers. (ab)

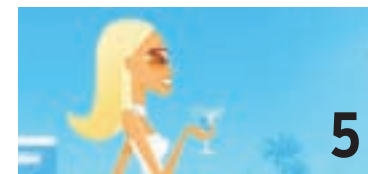
Buskers: du 12 au 16 août et du 21 au 23 août au centre-ville, le 17 août à La Ramée et le 24 août à Lignièrès. Programme complet sur www.buskersfestival.ch



3
Un tournoi multiculturel de beach soccer se tiendra samedi 16 août dès 9 heures aux Jeunes-Rives.



4
La 17^e édition des Jardins musicaux fait la part belle aux compositeurs des XX^e et XXI^e siècles.



5
La première Summer Pool Party neuchâteloise animera les piscines du Nid-du-Crô pour trois soirées.

Publicité

O2DANCE
ENJOY QUALITY

ChachaRock
Salsa Rumba
Merengue
Valse Jive
Tango Foxtrott

PLUS D'INFOS: 076 525 34 07 - WWW.FACEBOOK.COM/O2DANCE.CH

©Tdh/O.Meylan



Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch

Rejoignez Terre des hommes, la plus importante organisation suisse d'aide à l'enfance!

Votre engagement renforce notre mission: un monde meilleur pour l'enfance.

Offrez votre temps et apportez votre expérience dans un groupe.

Contribuez avec enthousiasme à des actions concrètes dans votre région!

Inscrivez-vous maintenant:
www.tdh.ch/benevolat

Terre des hommes
Bénévolat et réseau suisse
Av. de Montchoisi 15
CH - 1006 Lausanne
058 / 611 06 76
benevolat@tdh.ch
www.tdh.ch



Envie d'agir?
Votre engagement est précieux!



Dans ce numéro

Plouf !

L'heure de la rentrée a sonné pour la nouvelle section de plongeon du Red Fish. L'occasion de plonger dans l'univers fascinant des acrobaties et du freestyle !

Page 8

S'envoyer en l'air

La 4^e édition du Watt Air Jump se tiendra du 15 au 17 août à la plage de Saint-Blaise sur les rives du lac de Neuchâtel. Les plus téméraires profiteront d'activités lacustres insolites avec en grande première le Slip & Slide Launch Ramp, un toboggan géant pour s'élancer dans le lac.

Page 9

Soutien au photovoltaïque

Christian Trachsel, délégué communal à l'énergie, explique les modifications d'octroi de la subvention communale en faveur du photovoltaïque.

Page 10

Nouveau directeur

Frédéric Fischer assumera dès la rentrée scolaire du 25 août la direction de l'Académie de Meuron, école d'arts visuels à Neuchâtel. Rencontre.



Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 20 août 2014.



L'A.C.A.P. organise samedi une journée sur le thème du sport et de la migration



Un tournoi de beach soccer mixte, ouvert aux équipes de la région et à des équipes de requérants d'asile, se tiendra samedi aux Jeunes-Rives. • Photo: sp

Entre sport et migration

L'Association pour un centre organisé populaire (A.C.A.P.) en collaboration avec l'association Bel Horizon, active auprès des requérants d'asile, propose samedi 16 août aux Jeunes-Rives une journée sur le thème « sport et migration ». Au programme: sport, réflexion et musique.

« Nous souhaitons mettre sur pied un événement sportif où les gens peuvent se rencontrer. C'est également une manière de lutter contre les préjugés dont sont souvent victimes les requérants d'asile », indique Nicolas Soguel pour l'A.C.A.P. La manifestation se veut ouverte à un public aussi large que possible.

« Les organisateurs attendent des spectateurs pour venir soutenir les joueurs. »

Beach soccer aux Jeunes-Rives

Dès 9 heures, un tournoi de beach soccer se tiendra sur le terrain de sable installé aux Jeunes-Rives, sur la place rouge. Il opposera 16 équipes de la région, dont 3 composées de requérants d'asile. Le jeu se déroulera sous forme de poules assurant ainsi à chaque équipe la possibilité de dispu-

ter au moins trois matches. Si le nombre d'équipes est au complet, les organisateurs attendent des spectateurs pour venir soutenir les joueurs. « Les matches dureront dix minutes pour permettre un bon roulement », précise Nicolas Soguel. Sur place, le public trouvera de quoi se restaurer tout au long de la journée. Les quatre meilleures équipes seront récompensées à l'occasion d'une brève remise des prix.

En soirée, le sport laissera place à la réflexion. L'A.C.A.P. propose dès 18 heures deux conférences sur le thème « sport et migration ». Diplômée en sciences politiques de l'Université de São Paulo et ex-syndicaliste, Izabel Barros travaille sur des thématiques de développement et de mémoire historique de l'esclavagisme. Animatrice de l'association helvético-brésilienne CooperAxion, elle viendra aborder la situation brésilienne en lien avec la récente Coupe du monde de football, qui s'est tenu cet été au Brésil. Cette conférence sera suivie par celle du directeur de l'observatoire du football au Centre international d'études du sport de l'Université de Neuchâtel. Raffaele Poli s'interrogera sur la manière dont « les footballeurs sont devenus des marchandises ». La journée se terminera à 20 heures sur une note musicale avec un concert du

duo de rap alternatif Bonnets rouges. En cas de pluie, la manifestation sera déplacée à la halle de la Riveraine. (ak)

Tournoi multiculturel de beach soccer: samedi 16 août dès 9 heures aux Jeunes-Rives. Toutes les animations sont gratuites.



Créer un espace d'échanges

L'Association pour un centre organisé populaire (A.C.A.P.) a vu le jour il y a environ un an. « Notre but consiste à trouver un local pour y organiser toutes sortes d'activités comme des conférences-débats, des repas à prix libre ou encore une bibliothèque. Nous souhaitons créer un espace d'échanges et de rencontres », explique Nicolas Soguel, membre de l'association. En attendant de trouver des locaux appropriés, celle-ci met sur pied à raison d'une fois par mois des événements en lien avec diverses thématiques d'actualité. « La migration, l'avortement, nous organisons des événements autour de thèmes qui nous tiennent à cœur. Ils se veulent accessibles, gratuits et ouverts à un large public », relève Nicolas Soguel. Renseignements sur le profil Facebook « Acap Acap ».



Les Jardins musicaux proposent du 15 au 31 août quarante concerts dans la région et en France voisine

Des concerts à foison

La 17^e édition des Jardins musicaux se tiendra du 15 au 31 août à la Grange aux concerts à Cernier, et également dans le parc régional Chasseral et à la Saline royale d'Arc et Senans en France voisine. Pas moins de quarante représentations figurent au programme du festival, qui fait la part belle aux compositeurs majeurs des XX^e et XXI^e siècles. L'occasion pour le public de découvrir également le riche univers des nouvelles musiques, du jazz et des musiques improvisées.

Composé de 70 musiciens de la région, l'Orchestre des Jardins musicaux constitue sans nul doute le cœur du festival. Dirigé par Valentin Reymond, il donnera le coup d'envoi de la manifestation mercredi 20 août à 20h30 à la Grange aux concerts de Cernier. Il s'attaquera à l'œuvre *Les Saisons* de Tchaïkovsky. L'Orchestre des jardins musicaux accueillera également de nombreux artistes et ensembles venus d'autres cantons, mais aussi d'Italie, de France et d'Allemagne. Gérard Grisey, Karlheinz Stockhausen, Luigi Nono, Igor Stravinski et Martin Matalon sont autant de compositeurs, dont les œuvres seront interprétées durant cette 17^e édition des Jardins musicaux. Quarante représentations d'un format d'une heure sans entracte sont prévues sur les différents sites du festival.

Balades dans la nature

Les Jardins musicaux se déclinent également sous forme de balades dans



La Grange aux concerts à Cernier accueillera de nombreux artistes internationaux à l'occasion de la 17^e édition des Jardins musicaux. • Photo : Pierre-William Henry

la nature. La musique accompagne les promeneurs à la découverte des merveilles de la région dans le parc régio-

« Cette année, la formule des "Bal(l)ades" s'exporte en France voisine »

nal Chasseral. Cette année, la formule des « Bal(l)ades » s'exporte également dans la région frontalière d'Arc et Senans où le public partira en excursion au cœur du patrimoine franc-comtois.

Ateliers de découverte pour enfants

Le festival célèbre le centenaire de la première apparition du personnage de Charlot au cinéma avec sept représentations du *Kid*. La diffusion du film de Charles Chaplin sera accompagnée en direct par les musiciens de l'Orchestre des Jardins musicaux, sous la direction de Valentin Reymond. Par ailleurs, le jeune public ne sera pas en reste. Les enfants auront l'opportunité de découvrir les coulisses du festival au travers de sept ateliers mêlant expérimentation et sensibilisation à la musique. Programme complet et réservations sur www.jardinsmusicaux.ch. (ak)

Festival des Jardins musicaux : du 15 au 31 août à la Grange au Concert à Cernier, dans le parc régional Chasseral et à la Saline royale d'Arc et Senans (F). Billeterie: 032 889 36 05 ou evologia@ne.ch

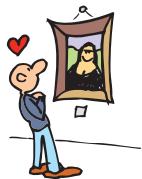


Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), jusqu'à fin septembre, exposition « Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle ». Ouvert lu-ve de 8h à 20h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ».



« Magasin de porcelaine », jusqu'au 24 août.

Mardi 19 août, 12h15, mardi du musée, le Loto au profit des associations : un service menacé ? Visite-confrontation de l'exposition « Argent, jeux, enjeux » avec Marco Feruglio, et Gilles Perret.

Judi 21 août, 11h15, démonstration publique des trois automates Jaquet-Droz.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition



de photographies : « Une ville en mouvement ».

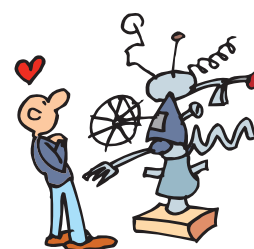
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 19 avril 2015, exposition « Imagine Japan » consacrée au Japon.

L'Atelier des musées organise les ateliers suivants :

- « Aujourd'hui, le Samouraï, c'est toi ! », mercredi 13 août, de 10h à 11h30 et jeudi 14 août, de 14h à 15h30, destiné aux enfants de 4 à 6 ans.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 17 août, prolongation de l'exposition « Donne la patte ! Entre chien et loup ».

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 4 au 26 septembre 2014, exposition des œuvres de l'artiste Roger Schenk. Vernissage le 4 septembre, dès 19 heures. Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.





L'actualité culturelle

King Boat

Le Bar King du Lac organise durant la période estivale, tous les vendredis et samedis, des croisières où apéritif et musique s'associent le temps d'une balade. Le départ est fixé à 19 heures et le retour à 22h20. Une escale est prévue à 21 heures. Les billets au prix unique de 15 francs sont en vente à la billetterie du port.

Jusqu'à fin août, le programme est le suivant:

- Vendredi 15 août, Chronophone & Albruic, *Deep House To Techno*.
- Samedi 16 août, Mr. Riddler, *Funk, rare Groove, Hip-Hop, Afro*.
- Vendredi 22 août, Rock & Balkan djs, *Rock, Balkan, blues, trash, electro Swing*.
- Samedi 23 août, Leopard DaVinci (F) & Winston Smith (F), *Electro Funk & Fun*.
- Vendredi 29 août, Special Deckmatch, *all styles*.

- Samedi 30 août, TBC surprise, *TBC surprise*.

King Boat jusqu'au 30 août, les vendredis et samedis. Départ au Port de Neuchâtel. Prévente à la billetterie du port sur www.navig.ch. Renseignements complémentaires sur www.kingboat.ch et sur la page facebook KING BOAT 2014.

Exposition interreligieuse

L'EREN présente une exposition interreligieuse «Architecture du Sacré – entre terre et ciel», qui se tiendra du 19 août au 24 septembre au Temple du Bas. De la plus simple à la plus élaborée de ses expressions, l'architecture constitue l'un des arts majeurs de l'humanité. Comme le montrent les textes et photographies de cette exposition, l'architecture est dans la plupart des religions, l'art d'aménager un espace pour la rencontre entre ciel et terre, le sacré et le profane, le divin et l'humain. La diversité de ces constructions est

aussi liée aux ressources techniques de chaque civilisation, ainsi qu'aux conditions géophysiques et climatiques du lieu de leur implantation.

Temple du Bas, exposition «Architecture du Sacré – entre terre et ciel», du 19 août au 24 septembre. Vernissage mardi 19 août à 18 heures en présence de Christan Klausner, architecte. Exposition ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18 heures et le samedi de 11h à 13 heures.

Cour des Contes

Dans le cadre du Buskers Festival 2014 se tiendra la Cour des Contes du 12 août au 16 août, en zone piétonne (Galerie Marval-rue Fleury) à Neuchâtel. Serge Valentin et Catherine Caillaud sont les conteurs de cette édition 2014. Catherine Caillaud conte pour aimer, éveiller, égratigner et bousculer. Le conte répond pour elle aux questions fondamentales que se pose l'être humain comme la vie, le courage, la



vieillesse, et l'oubli. Serge Valentin, quant à lui, est un conteur du Merveilleux. Ponctuées d'airs d'accordéon, ses histoires sont partagées comme autant de cadeaux, alternant émotions, silences et joie de vivre.

Cour des Contes, du 12 août au 16 août, à 17h30, 19h30, 20h30 et 21h30, pour tous, à Neuchâtel. Renseignements complémentaires sur www.buskersfestival.ch.



Les piscines du Nid-du-Crô accueillent en première à Neuchâtel une Summer Pool Party

Les piscines comme dancefloor

Les piscines du Nid-du-Crô se mueront du 15 au 17 août en véritable piste de danse à l'occasion de la première Summer Pool Party. Organisé par Terrible Style Productions, l'événement se déroulera dans une ambiance décontractée façon Miami Beach, avec la couleur blanche pour code vestimentaire.

«Neuchâtel bénéficie d'un endroit magnifique aux Piscines du Nid-du-Crô. Mais aucune animation musicale ne s'y passe», note Avni Krasniqi. Partant de ce constat, le directeur de Terrible Style Productions s'est mis en tête d'organiser des soirées musicales dans la même veine que ce qui se fait dans d'autres cantons.

Musique dans la piscine olympique

Après moult tractations, la manifestation peut enfin voir le jour. Elle se tiendra en cette fin de semaine dans la partie extérieure du Nid-du-Crô. En journée, soit de 14 à 20 heures, l'animation musicale aura



lieu dans la piscine olympique. De la house, à la pop en passant par l'électro: des morceaux de tous les styles seront diffusés. Durant les journées de samedi et dimanche, un professeur de

danse zumba donnera deux cours de 30 minutes et une équipe neuchâteloise fera de même avec la pole dance. Gratuits, ces cours sont ouverts à tout public.

Trois soirées, trois ambiances

Dès 20 heures, la piscine sera fermée pour laisser place à la fête. Un bar rond ainsi que des tables hautes et basses de couleur blanche habilleront l'espace. La Summer Pool Party propose trois soirées avec trois ambiances différentes en présence de Dj's de renom. C'est Dj Luciano qui ouvrira la danse vendredi avec un style mêlant hip-hop, groove et R'n'B. Mr Mike reprendra les platines samedi soir dans une ambiance all styles. Quant à la soirée 100% latino de dimanche, elle sera animée par Manza et Corte\$. (ak)

Summer Pool Party: vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 août aux piscines du Nid-du-Crô. Entrée 15 francs par soir. Programme complet et billetterie sur www.terriblestyle.ch

Chronique culturelle



Fars à la Tchaux!

La Plage des six pompes – autrement dit le Festival des arts de rue de La Chaux-de-Fonds – a pris fin samedi sur un nouveau succès. On y a vu de bonnes et de moins bonnes choses. Parmi les bonnes, un spectacle en création des sœurs goudron qui pastichent avec un humour grinçant l'élection de Miss France, et une chorégraphie dans l'air du temps du Groupe Berthe pour trois couples qui dansent les hauts et les bas de la vie à deux... Le Festival a par ailleurs accueilli un colloque organisé par la Fédération des arts de la rue suisses (FARS) fort intéressant durant lequel il fut unanimement constaté que les artistes de rue avaient désormais gagné leurs lettres de noblesse et que la simple collecte ne suffisait plus à les rémunérer. Mais comment les subventionner en l'absence de critères pour appréhender leur travail? Ce colloque (à rééditer) a révélé par ailleurs qu'il n'y avait pas plus démocratique que les arts de rue: les artistes vont à la rencontre de l'ensemble de la population dans l'espace public et proposent aux gens un spectacle qu'ils ne paieront qu'après coup si cela leur a plu... A propos, notre festival des musiciens de rue à nous, le Buskers, ne fait que commencer!

Patrice Neuenschwander

Publicité

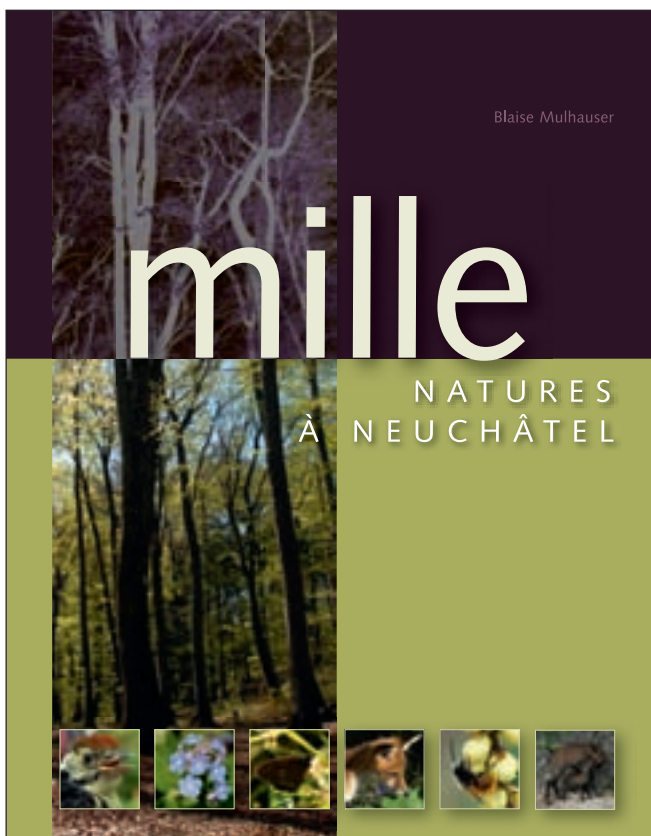
EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier



Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer au prix de souscription exemplaire(s) de l'ouvrage (75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch



Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Votre vélo en de bonnes mains en gare de Neuchâtel!

Pierre-Olivier Aragno



Plus de soucis pour stationner de manière sécurisée votre vélo à la gare de Neuchâtel...! Depuis le 2 juin, une vélostation est à votre disposition à quelques mètres des quais à la place Blaise-Cendrars. Grâce à ce système vous pouvez laisser votre vélo au sec et sous clé.

A ne pas confondre avec le système de vélos en libre service Neuchâtel-roule-velospot, la vélostation ne propose pas de vélos... mais un abri pour le vôtre! Il s'agit d'un ancien laboratoire d'une boulangerie qui a été reconverti en garage à vélos.

Cette «vélostation» est située à proximité immédiate de la gare. Elle s'adresse à la fois aux pendulaires neuchâtelois qui s'y rendent quotidiennement ainsi qu'à ceux qui débarquent à Neuchâtel chaque matin.

L'espace disponible permet de proposer 78 emplacements grâce à des supports à deux étages. Il s'agit d'une



première étape. En cas de succès, nous étudierons la possibilité d'une extension.

Cette action est un élément visant à renforcer l'accessibilité à la gare de Neuchâtel et une solution à votre

disposition pour vous accompagner vers une mobilité durable.

Afin d'éviter les problèmes d'incivilités, un contrôle automatique par carte a été installé. Il permet aux seuls abonnés d'y accéder. L'utilisateur peut dès

lors déposer son vélo et venir le rechercher en fonction de ses besoins, 24/24h et 7/7 jours. Afin d'éviter le stationnement de vélos «ventouses» saturant les places à disposition, nous avons limité l'usage à 100 heures d'affilées, ce qui laisse toutefois la possibilité d'y laisser son vélo pendant les week-ends prolongés. La «vélostation» propose également des casiers pour déposer son casque et recharger, le cas échéant, la batterie de son vélo électrique.

Pour l'instant, vu le nombre limité de place, nous réservons l'accès aux abonnements annuels. En fonction du résultat, nous élargirons l'offre mais nous préférons aller progressivement pour favoriser les usagers réguliers.

L'investissement a pu être réalisé dans le cadre d'un programme du Projet d'Agglomération RUN financé par la Ville de Neuchâtel, les CFF et la Confédération. Pour contribuer au financement du fonctionnement, ce service est payant. Toutefois les montants sont volontairement faibles afin d'encourager l'utilisation de modes de déplacement dits doux.

Plus de détails sur
www.neuchatelville.ch/velostation
et pour les abonnements sur
www.youticket.ch

P.-O. A.



La Ville jeune

Summer Pool Party, du 15 au 17 août aux piscines du Nid-du-Crô. Programme complet sur www.terriblestyle.ch (voir aussi en page 5).

King Boat, jusqu'au 30 août au port de Neuchâtel. Programme complet sur www.kingboat.ch et en page 5.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche



9h-20h. Nouveauté: du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes 10 entrées prépayées ont accès aux

bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45,

salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Cercle de la Voile de Neuchâtel
Camps de voile sur dériveurs ou planches à voile, initiation ou perfectionnement pendant les vacances d'été en matinée, après-midi ou soirée (9h-12h/14h-17h/17h-20h). Contact: 079 955 51 62. Renseignements: <http://www.cvn.ch/>



 Le club du Red Fish propose des cours de plongeon innovants

Apprendre le plongeon par la pratique du

A Neuchâtel, on entend souvent parler d'innovation dans la microtechnique. Pourtant, il est un domaine dans lequel la ville de Neuchâtel se montre tout aussi innovante: le plongeon. En effet, le club du Red Fish propose depuis peu des cours de plongeon avec la particularité d'y intégrer la pratique du trampoline. L'association de ces deux disciplines a pour but de favoriser l'apprentissage des acrobaties, qui est indispensable en plongeon. La rentrée des cours se tiendra lundi 18 août aux piscines du Nid-du-Crô.

«Dans le plongeon de haut niveau, la pratique du trampoline représente 60 à 70% de l'entraînement», indique Jean-Michel Bataillon, spécialiste de trampoline. Ancien athlète de l'équipe de France et coach national durant 9 ans, ce véritable passionné met sa discipline au service de l'apprentissage des acrobaties. «Du ski freestyle au wakeboard en passant par la voltige équestre, une douzaine de sports peuvent potentiellement se servir du trampoline en vue de développer chez les sportifs la maîtrise de l'élément espace», précise l'entraîneur.

La pratique du trampoline facilite l'apprentissage du plongeon, où les figures acrobatiques tiennent une place importante et où vaincre ses appréhensions se joue au quotidien. Le fait d'associer ces deux disciplines permet une approche des éléments acrobaties tout

en douceur et avec sécurité. «En salle, nous disposons de nombreux moyens de sécurité comme les longes, les tapis et les parades manuelles pour aborder les acrobaties», insiste Jean-Michel Bataillon. Et de poursuivre: «Au plongeon, si un travail progressif existe pour aborder les sauts et figures, pour certaines étapes, il n'y a pas d'autres alternatives que d'y aller. Le trampoline permet d'apporter d'autres situations intermédiaires complémentaires».

Nouvelle section plongeon

La Fédération suisse de plongeon, Swiss diving, a fait appel il y a quatre ans à Jean-Michel Bataillon pour apporter ce complément à ses athlètes. Fort de cette expérience positive, il a décidé de se jeter à l'eau en créant son propre club de plongeon à Neuchâtel. «Les piscines du Nid-du-Crô disposent des infrastructures intérieures et extérieures idéales pour la pratique du plongeon», relève l'instigateur du projet. A Neuchâtel, le Service des sports dispensait un cours d'initiation au plongeon dans le cadre de ses écoles du sport. Le club du Red Fish ne comptait quant à lui, aucune section plongeon. «Après avoir examiné toutes les possibilités, il est apparu plus judicieux de créer une section plongeon au sein du Red Fish plutôt que de fonder un club à part entière», note Jean-Michel Bataillon. Pour éviter toute concurrence, les écoles du sport proposent un

cours de découverte du plongeon alors que la section du Red Fish s'oriente davantage vers la compétition. Celle-ci propose deux sortes de cours ouverts aux enfants dès 10 ans: le plongeon et le freestyle diving. Les cours de plongeon comportent deux entraînements en piscine (Nid-du-Crô à Neuchâtel) et un en salle de gymnastique (centre des Deux-Thielles au Landeron). Les cours de freestyle diving, eux, prévoient une séance en piscine et l'autre en salle. Cette discipline s'adresse à tous les adeptes de freestyle et les jeunes des disciplines acrobatiques voulant développer leurs connaissances de l'élément espace. «Prenons l'exemple d'un wakeboarder. Celui-ci peut pratiquer sa discipline uniquement durant la saison estivale. Les cours de freestyle diving lui offrent la possibilité d'entraîner ses acrobaties en hiver sur trampoline et au plongeon», détaille le responsable de la section. A ce jour, la section plongeon regroupe une douzaine de jeunes. L'objectif consiste à doubler, voire tripler le nombre de participants.

Attirer les jeunes

Le plongeon reste encore un sport assez confidentiel en Suisse. Il n'existe en Suisse romande que quatre clubs avec celui de Neuchâtel. Pour attirer davantage de jeunes, la fédération suisse de plongeon a décidé de surfer sur la vague freestyle en lançant pour la première fois cet été la «Freestyle Diving

Cup». Il a réuni en quatre manches une centaine de participants provenant de disciplines artistiques, acrobatiques, gymniques et freestyle. L'expérience sera reconduite l'été prochain avec peut-être une halte aux piscines du Nid-du-Crô. Reste à espérer que la mayonnaise prenne dans la nouvelle section plongeon du Red Fish! (ak)

Participez!

Un test d'entrée est requis pour intégrer la nouvelle section de plongeon du Red Fish. Il consiste en trois sauts: une projection dorsale du bord du bassin avec entrée par la tête, un plongeon du 1 mètre et un saut droit et tenu de la planche des 3 mètres. «Il faut bien évidemment savoir nager, avoir envie de faire des acrobaties et se jouer de ses appréhensions! Même si cela peut être perçu comme un barrage, nous trouvons toujours la possibilité de le lever», explique Jean-Michel Bataillon, responsable de la section plongeon du Red Fish. Si le test n'est pas réussi, il est possible d'acquiescer les bases du plongeon aux écoles du sport de la Ville. La marche à suivre est détaillée sur www.rfn.ch/plongeon.php. Renseignements complémentaires au 079 641 08 95.

 Les adeptes de glisse sont attendus du 15

Le Watt Air Jump 2014 propose une série d'animations lacustres pour s'envoyer en l'air et dans l'eau. • Photo: archives



Bon son et a

Du bon son, des activités lacustres déjantées, le tout dans un cadre idyllique: c'est la formule que propose le Watt Air Jump. La 4^e édition du festival se tiendra du 15 au 17 août à la plage de Saint-Blaise sur les rives du lac de Neuchâtel. A cette occasion, le public découvrirra en première suisse le Slip & Slide Launch Ramp. Confectionnée à base d'une bâche en plastique arrosée d'eau, cette rampe de lancement propulsera les plus téméraires dans les airs, avant qu'ils ne retombent dans le lac.

Depuis sa création en 2011, le Watt Air Jump ne cesse de grandir. Le festival accueille chaque été des milliers de visiteurs. Sa popularité est principalement due à ses attractions insolites, dont le fameux Blob Jump. Perchés du haut d'une colonne, des sauteurs

du trampoline



L'apprentissage du plongeon passe par la pratique du trampoline au club du Red Fish à Neuchâtel. • Photo: sp

du 15 au 17 août à la plage de Saint-Blaise sur les rives du lac de Neuchâtel

adrénaline

s'élançant dans le vide pour atterrir sur cet énorme coussin gonflable posé sur le lac, propulsant le courageux situé à l'autre extrémité dans les airs, puis plouf dans l'eau. Les organisateurs – un groupe de jeunes Neuchâtelois actifs dans différentes organisations événementielles – ne se reposent pas pour autant sur leurs lauriers. Cette année, ils vous en mettront à nouveau plein la vue avec une nouvelle attraction lacustre: le Slip & Slide Launch Ramp. Construit sur base d'une structure de 35 mètres de long avec un départ à 10 mètres du sol, ce toboggan géant promet de belles envolées!

Outre le Blob Jump et le Slip & Slide Launch Ramp, les festivaliers pourront également s'élaner à plusieurs mètres de hauteur sur la rampe du Water Jump ou encore se laisser tomber depuis un élévateur dans un

énorme coussin d'air, nommé Big Air Bag. Ceux qui préfèrent la terre ferme pourront s'essayer au sumotori. Vêtus de costumes rembourrés, les combattants se livreront bataille dans un environnement des plus ludiques. Les enfants ne sont pas en reste: ils auront l'occasion d'embarquer dans des pédalos spécialement conçus pour eux.

Sécurité accrue

Fort de son succès, le festival se déroulera cette année dans une enceinte fermée avec un accès désormais payant. «Cette mesure doit nous permettre de mieux gérer les déchets, la vente d'alcool et la sécurité des festivaliers», explique Timothée Voumard, membre du comité d'organisation. Soucieux des répercussions écologiques, les organisateurs ont introduit dès la création du festival les gobelets réutilisables. L'entrée payante viendra encore renforcer la maîtrise de la quantité et du type de déchets présents sur le site de la plage de

Saint-Blaise. Dans un but de prévention auprès des mineurs, des contrôles accrus de l'âge des festivaliers seront effectués pour ne vendre de l'alcool qu'aux ayants droit. Quant à la sécurité des festivaliers, elle sera assurée par une équipe médicale professionnelle. Entre 250 et 300 bénévoles viennent prêter main forte à l'organisation et au bon déroulement de la manifestation.

Ambiance plage

Côté restauration, le public pourra se sustenter dans cinq différents stands de nourriture et se désaltérer auprès des deux grands bars de la manifestation. Pour recréer une véritable ambiance de plage et de vacances, la quantité d'une barge de sable sera répandue sur la rive au bord du lac. Après s'être envoyés en l'air et à l'eau, les festivaliers recevront de la musique plein les oreilles. Des DJ's set se succéderont tout au long du festival, et plusieurs concerts sont prévus en soirée (voir programme en

encadré). Le jeune chanteur Naâman sera notamment de la partie avec son flow groovy et ses mélodies reggae. Des artistes du cru, mais également de France monteront sur scène pour emmener les festivaliers vers divers horizons. (ak)

Programme complet sur www.watt-air-jump.ch



Concerts du Watt Air Jump

Vendredi 15 août:

19h00 BOOOST
21h00 NAÂMAN
23h00 THE CRUZADERS

Samedi 16 août:

19h00 MICHIGANG & MUTONI
21h30 JUKEBOX CHAMPIONS
23h30 PFEL (C2C – Beat Torrent)

Dimanche 17 août:

17h00 LES BRISKARDS



Les propriétaires qui réalisent une installation solaire sur leur toit peuvent désormais cumuler les subventions fédérale et communale

Soutien au photovoltaïque confirmé

La Ville de Neuchâtel modifie les conditions d'octroi de l'aide qu'elle accorde aux propriétaires qui réalisent une installation solaire sur leur toit. Cette décision découle du changement de stratégie de la Confédération dans le domaine de la promotion des énergies renouvelables.

Dans le cadre de son soutien au photovoltaïque, la Confédération pratiquait jusqu'alors la rétribution à prix coûtant (RPC). Cela consistait à acheter la production solaire locale sur une période de 20 ans, avec l'impossibilité pour le propriétaire de l'installation de consommer cette électricité renouvelable. Dans ces conditions, l'octroi de la subvention communale ne tolérait pas un cumul des deux subventions.

Le Conseil fédéral a mis en application en début d'année un amendement de la loi fédérale de l'énergie. Celui-ci émane d'un souhait des Chambres fédérales. Il accorde le droit à l'autoconsommation à tout propriétaire de petite installation solaire photovoltaïque, soit jusqu'à 10 kilowatt (kW) correspondant à une surface de 70 m². Cette modification a donné le jour à un nouvel instrument de soutien appelé «rétribution unique» (RU).

Adaptation de l'aide communale

Dans ce contexte favorable, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a décidé de saisir l'opportunité de cumuler les subventions fédérale et communale. Pour ce faire, il a toutefois adapté l'aide communale, qui passe d'une valeur de 1'500 à 1'000 francs par kW installé. Ces nouvelles conditions sont profitables aux propriétaires qui s'engagent à réaliser une installation solaire sur territoire communal. En effet, la subvention totale qui leur sera allouée augmente de 30% par rapport à la situation qui prévalait auparavant. Par ailleurs, l'adaptation des conditions d'octroi de la subvention communale permet d'améliorer l'efficacité du fonds puisque ce dernier permettra de soutenir 30% de réalisations supplémentaires. Créé en 2012, le fonds communal destiné à encourager l'énergie solaire



Les propriétaires qui s'engagent à réaliser une installation solaire peuvent désormais bénéficier d'une subvention totale en augmentation de 30% par rapport à la situation qui prévalait jusqu'alors.

photovoltaïque est doté d'un million de francs. A ce jour, ce sont 19 installations qui ont profité de cette aide communale. Dix-neuf autres sont potentiellement en cours de réalisation.

Trois questions à Christian Trchsel, délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel.

Quelles sont les raisons de ce changement stratégique opéré par la Confédération ?

Pour promouvoir les énergies renouvelables, la Confédération disposait d'un instrument nommé «rétribution à prix coûtant» (RPC). Cela consistait à acheter les kilowattheures à un bon prix et sur une période de 20 ans en excluant la possibilité au propriétaire de l'installation



Christian Trchsel, délégué communal à l'énergie.

de consommer cette électricité renouvelable. Les demandes se sont accumulées atteignant une liste d'attente de 30'000 personnes. Il n'y avait pas les moyens suffisants pour traiter toutes ces demandes. Dans ces conditions, la Confédération a décidé de reconnaître le droit à l'autoconsommation à tout propriétaire de petite installation solaire photovoltaïque. Elle a introduit début mars, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014, un nouvel instrument de soutien appelé «rétribution unique» (RU).

A l'époque de la RPC, la Ville de Neuchâtel ne tolérait pas un cumul des deux subventions. Il paraissait aberrant de soutenir une production d'électricité rachetée par la Confédération. Mais dès lors que l'autoconsommation est reconnue, la Ville a décidé d'autoriser le cumul des subventions fédérale et communale. Ainsi, l'aide communale a été légèrement réduite. Ces conditions sont à la fois favorables aux propriétaires, qui bénéficient désormais d'une subvention totale en sensible augmentation, et à la Ville de Neuchâtel, dont le fonds permettra de soutenir 30% d'installations supplémentaires.

Pouvez-vous donner un exemple concret des nouvelles conditions en les comparant à la situation qui prévalait jusqu'à maintenant ?

Prenons l'exemple d'un propriétaire, qui souhaite installer sur son toit

35 m² de cellules photovoltaïques équivalent à 5 kW. L'investissement pour une telle réalisation se monte à environ 25'000 francs. Avant, la Ville donnait 1'500 francs par kW installé, soit dans ce cas 7'500 francs. Aujourd'hui pour la même installation, le propriétaire reçoit 5'000 francs de la part de la Ville, auxquels s'ajoutent 5'650 francs de la Confédération. En effet, la subvention fédérale prévoit un montant de base de 1'400 francs, plus 850 francs par kW installé. Le cumul des subventions fédérale et communale permet au propriétaire en question d'obtenir une somme totale de 10'650 francs.

En parallèle, les démarches administratives en lien avec l'octroi de subventions se sont largement simplifiées. Les installations sur des maisons non protégées ou situées dans des zones non sensibles, ne doivent plus faire l'objet d'un permis de construire. Le propriétaire doit annoncer la réalisation par le biais d'un formulaire et si effectivement l'intervention n'est pas soumise à permis de construire, il reçoit une réponse dans les vingt jours ouvrables.

La Confédération et la Ville de Neuchâtel soutiennent le photovoltaïque. Qu'en est-il de la part du Canton de Neuchâtel ?

Le Canton qui soutient le solaire thermique et la Ville qui fait la promotion du solaire photovoltaïque ont des approches différentes et complémentaires. La situation était plus délicate auparavant lorsque des demandes nous parvenaient de particuliers domiciliés à Peseux ou à Hauterive. Ces derniers ne touchaient tout simplement rien puisque la Ville ne pouvait pas les soutenir, leur installation ne se situant pas sur territoire communal. Aujourd'hui, ils ont au moins droit à la subvention de la Confédération.

En tous les cas, la Ville de Neuchâtel poursuit ses actions en faveur des économies d'énergies et de la promotion des énergies renouvelables, dans le but de préserver l'environnement et les ressources naturelles pour les générations futures. (ak)

A propos...



Vacances studieuses...

Les crimes ne doivent pas devenir respectables à force de durer. Et si la pause estivale permet à d'aucuns de rompre temporairement avec les aléas professionnels, pour d'autres elle ne fait que prolonger les souffrances ou de susciter de nouvelles interrogations sur certains principes de justice, d'équité, d'impartialité, sinon de transparence. Que penser ainsi des procédures judiciaires en cours en Ukraine, ou ailleurs dans le monde, des constats ouvrant la voie à des poursuites pour crimes de guerre, notamment au sujet de la destruction d'un avion de la Malaysia Airlines? Que dire de l'indifférence du monde diplomatique face au conflit Israël/Gaza, des résolutions et des cessez-le-feu bafoués? Quelles mesures prendre pour éviter que le vainqueur du Tour de France ne finisse sa journée de travail un quart d'heure avant les autres? Comment rester de marbre devant la proposition du patron de la Formule 1, actuellement jugé pour corruption, de verser plus de 30 millions à la justice allemande en échange d'un non-lieu?

A qui profite le crime? De combien de jour de vacances avons-nous encore besoin pour trouver la réponse? Seule certitude, la reprise est proche et nous pourrions reprendre le cours de nos préoccupations quotidiennes comme si de rien n'était...

Rémy Voirol



Marché aux puces

Un marché aux puces se tiendra

**samedi 16 août de 10 à 17 heures
au Jardin anglais.**

Renseignements complémentaires sur
www.brocante-neuchatel.ch



La Ville officielle



Neuchâtel Xamax FCS

Abonnements pour la saison

Le début du championnat de Promotion League commence le premier weekend du mois d'août 2014. Neuchâtel Xamax FCS met en ligne, sur abo.xamax.ch, les abonnements et les actions de soutien pour la saison 2014 - 2015. Fidèle à sa politique de pratiquer des prix populaires et abordables et respectant le slogan de la campagne de cette année «On y va! Tous au stade!», le club a décidé d'appliquer des tarifs spéciaux AVS/AI/étudiants et de conserver la gratuité pour les 0 à 16 ans.

Les abonnés auront accès aux quinze matches de championnat, soit deux de plus que la saison précédente, qui se dérouleront à la Maladière aux tarifs suivants:

- Tribune C / Adultes: CHF 190.- (12.70/match au lieu de 16.-)
- Tribune C / AVS/AI/Étudiants: CHF 160.- (10.70/match au lieu de 14.-)
- Tribune D / Prix unique: CHF 160.- (10.70/match au lieu de 14.-)

Les 0 à 16 ans conservent l'entrée gratuite au stade. Nouveauté de ce cru Promotion League, des billets et abonnements AVS/AI/Étudiants pour la tribune C seront disponibles à tarif réduit contre présentation d'une pièce justificative.

Les personnes ayant acheté un abonnement pour la saison 2013-2014 recevront un courrier pour procéder au renouvellement. Il n'est donc pas nécessaire pour elles de s'inscrire via le site (sauf en cas de changement d'adresse).

En parallèle de la vente des abonnements, Neuchâtel Xamax FCS relance ses deux actions de soutien au club, à savoir: les briques (brique.xamax.ch) et le Xam Club (xamclub.xamax.ch). Les revenus générés sont entièrement dédiés à l'infrastructure sportive du club, à son équipement, son staff d'entraînement, de soins et de préparation et bien sûr, à ses joueurs.



Fondation suisse pour la recherche en microtechnique

Perfectionnement professionnel à Neuchâtel

Le programme du 2^e semestre de la FSRM à Neuchâtel intitulé «Never stop Learning» propose 80 cours de perfectionnement professionnel correspondant aux besoins des ingénieurs et techniciens de la région.

Renseignements complémentaires sur www.fsrn.ch.



A louer

Rue Jean-Jacques-Lallemand 1 à Neuchâtel

Appartement de 5 pièces entièrement rénové
Loyer mensuel Fr. 1810.- + Fr. 245.- ac. charges
Libre pour le 1^{er} septembre 2014.

Renseignements et visites: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Exclusivement pour personne en âge AVS de condition modeste

Rue de la Dîme 72 à Neuchâtel

Studio adapté
Loyer mensuel Fr. 282.- + Fr 108.- ac. charges, soit 380.-
Libre de suite ou à convenir

Renseignements: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 72.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Laurent Geninasca, d'un permis de construire pour la transformation des combles du bâtiment existant et la rénovation de la toiture 3, rue des Bercles, article 113 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la SI Les Bercles. Les plans peuvent être consultés du 15 août au 15 septembre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Minder, architecte à La Chaux-de-Fonds (MSBR Nouvelle Génération SA), d'un permis de construire pour la démolition de la toiture et l'aménagement d'un étage en attique, ainsi que l'aménagement de nouveaux accès extérieurs (passerelle et ascenseur) à la rue de la Côte 3, article 3974 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Angelo Dordi. Les plans peuvent être consultés du 15 août au 15 septembre 2014, délai d'opposition.

Demande de Mesdames et Messieurs Françoise et Dominique Callandret et Catherine et Jean-Michel Gerber, d'un permis de construire pour l'aménagement de places de parc au chemin du Joran 4 et 6, articles 12672 et 12673 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 15 août au 15 septembre 2014, délai d'opposition.

Demande de l'entreprise Von Arx Peseux, d'un permis de démolition pour la déconstruction d'un pont au chemin de la Justice, article 10986 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 15 août au 15 septembre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Claude Schorderet, architecte à Neuchâtel (GMS architectes), d'un permis de construire pour la création de 4 lucarnes en toiture du bâtiment 50, rue de Sainte-Hélène, article 1539 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de l'association For An International School in Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 15 août au 15 septembre 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

 La chronique historique de...

Il y a 50 ans disparaissait la Boucle

Yves
Demarta



Les réflexes perdurent-ils inutilement? En débouchant du bancomat BCN de la rue de l'Hôpital pour traverser ladite rue, il m'arrive encore instinctivement de vérifier la non-venue d'un tram. Finir écrabouillé sous des roues TN ayant de fait quitté les lieux en 1964 n'est peut-être guère enviable! Ou alors est-ce déjà mon enfance qui reprend le dessus?

Plus précisément, ce fut au soir du dimanche 12 juillet 1964, que furent mis hors service les «Trams de la Gare et de La Coudre», et cette fameuse Boucle «tour de ville» qui, durant 54 années, anima «gratuitement» le centre-ville: aucun contrôle des billets n'y était effectué et la gente enfantine en était informée... La plupart des trams de Neuchâtel l'empruntaient et «s'y retournaient». Seuls les véhicules de la ligne 5, au gabarit suburbain, n'y circulaient pas: ce «Tram de Boudry»,



Cette photographie de M. Grandguillaume prise en mai 1964 montre l'aiguillage d'engagement de la Croix-du-Marché - par la droite pour s'engager à gauche et vice-versa - un système dessiné sur les sachets de la boulangerie-pâtisserie voisine à gauche.

aujourd'hui train Littorail, sauvé par un tracé en site propre hors rues exigües.

Le principe de cette Boucle «tour de ville» **unique en Suisse**, commune à l'ensemble des autres lignes, permettait l'accès direct en au moins cinq points du centre-ville à la presque totalité du réseau TN d'alors.

Elle empruntait les rues de l'Hôtel de Ville, de l'Hôpital, du Seyon, des Epancheurs et Saint-Honoré. Chacune des lignes y accédait et la quittait à un emplacement particulier: la 1 de Saint-Blaise au carrefour de la Poste, les 6 et 7 de la Gare et de La Coudre à celui de l'Hôtel de Ville, les 3 et 4 de Corcelles et Valangin à la Croix-du-Marché, la 2

de Serrières, mais seulement pour les convois avec remorque, à la place Pury.

Les trois ou quatre photographies illustrant la construction de la Boucle en 1910 laissent faussement imaginer une ville «chamboulée» par l'aménagement des voies. En fait, les trois-quarts du quadrilatère qu'elle formait, accueillait déjà des voies: la rue de l'Hôtel de Ville depuis 1892 avec la ligne NCB de la Gare, celles des Epancheurs et Saint-Honoré depuis 1894 avec la ligne de Saint-Blaise, et celle du Seyon depuis 1901 avec les lignes de Corcelles et Valangin. Ne furent donc aménagés en 1910 que la voie de la rue de l'Hôpital, les trois carrefours de la Poste, de l'Hôtel de Ville et de la Croix-du-Marché, avec un rajout à la place Pury. Devenue inutile, l'ancienne voie NCB de la rue de la Place-d'Armes et de la place Numa-Droz disparut alors. Dans les années 30, un évitement existait à la rue de l'Hôtel de Ville.

C'est cette circulation dans la Boucle de trams à destinations variées qui a amené la numérotation d'identification des lignes. Si une numérotation nouvelle a demeuré, un arrêt seul reste aujourd'hui commun à l'ensemble du réseau local.

Y.D.

 A travers l'histoire



La fontaine de la Justice, ornée d'une statue de Laurent Perroud sculptée entre 1545 et 1547, fait le bonheur des passants se reposant sur sa margelle. La statue a été gravement endommagée en mai 1991, lorsqu'un ouvrier maladroit la brisa en plus de 250 morceaux avec le bras de sa grue. Une copie a été posée en avril 1997 alors que l'original restauré se trouve au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photo actuelle: Stefano Iori.



Fête de la Jeunesse

Résultat du concours

Pour la première fois, la Direction de l'Éducation, en charge du dossier de la Fête de la Jeunesse, a utilisé des verres lavables et réutilisables pour servir la collation confectionnée par la Belle-Bleue et Potes and rollmops.

Afin d'inciter les élèves de 1^{re} à 7^e des collèges de la Ville de Neuchâtel à restituer leur verre, un concours a été organisé.

Le prix: un voyage en car et l'entrée à l'Europa-Park, pour un adulte et un enfant.

Le tirage au sort a été effectué en présence du Service juridique de la Ville de Neuchâtel.

Ce magnifique prix est remporté par Diego Nassim Gfeller, né le 12 octobre 2006, élève scolarisé au collège de Serrières. Nous le félicitons chaleureusement.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 4 au 10 août 2014

- Température extérieure moyenne: 19.8° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

La bonne idée: Vous partez en vacances? Alors n'oubliez pas d'arrêter le chauffe-eau ainsi que le ruban chauffant ou la pompe de circulation.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/sene ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 30.

Brasserie le Cardinal

Réaménagements intérieurs

La Brasserie le Cardinal a dévoilé son nouvel intérieur courant juillet. L'inauguration officielle se tiendra

jeudi 14 août, de 17h à 18h30.

S'exprimeront à cette occasion, Messieurs Olivier Arni, conseiller communal, Jean-Luc Geyer, chef et gérant, Ernest Weibel, président des Zofingue et Bernard Soguel, président de Tourisme Neuchâtelois.

De 19h à 20 heures, l'inauguration se poursuivra animée par des musicales du Buskers Festival. Un bar à tapas sur la terrasse restaurera le public. Un concours est également prévu.

La Ville officielle

Se sentir plus sûrs dans les déplacements

Cours gratuit pour les aînés



Photo: archives

Afin de favoriser l'accès des aînés aux transports publics, la Ville de Neuchâtel, alliée à différents partenaires, offre aux personnes concernées de se sentir plus sûres dans leurs déplacements, grâce à une meilleure connaissance de tous les éléments liés aux transports publics. Le prochain cours intitulé «être et rester mobile» se tiendra

**mardi 2 septembre prochain,
de 8h30 à 12h15,
à l'ECAP, place de la Gare 4, à Neuchâtel.**

Passé l'âge de la retraite, la mobilité joue un rôle décisif tant pour le maintien des contacts sociaux que pour la santé. D'une durée de quatre heures, ce cours permet aux participants de découvrir les différentes offres de transports publics de la région, ainsi que le fonctionnement de la communauté tarifaire intégrale Onde Verte. Les aspects liés à la sécurité dans les transports publics sont également abordés. Cette partie est complétée par des exercices pratiques. Grâce à la mise à disposition d'un bus par transN, les arrêts d'urgence sont même expérimentés... en toute sécurité!

Renseignements complémentaires: Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 août et une quinzaine de places sont encore disponibles! Inscription gratuite auprès de Pro Senectute Arc jurassien, rue du Puits 4, 2800 Delémont, 032 886 83 21.

La Direction de la mobilité

Prix de la citoyenneté

Délai de candidatures

Projet phare du programme politique 2014-2017 du Conseil communal, le prix de la citoyenneté est destiné à une personne ou un groupe de personnes dont l'action poursuit un but non lucratif et déploie ses effets en Ville de Neuchâtel.

Ce prix vise à encourager des initiatives spontanées peu relayées médiatiquement émanant de la société civile, qui contribuent à enrichir les liens sociaux et à améliorer la qualité de vie.

Le délai de candidature étant fixé au 19 septembre 2014, la population et les institutions publiques et privées sont encore invitées à proposer des candidatures.

Renseignements et documents utiles sur www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete.

Echos

■ Samedi 9 août, M. Dimitri Paratte, président du Conseil général, a représenté le Conseil communal lors du vin d'honneur offert dans le cadre du Festival Choral International de Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Claire et Eric Dell'Acqua-Tschan, Titina et Pierre Hasler-Ricci, Jeannine et François Messmer-Jacot-Descombes, Jacqueline et Pierre Droz-Dubois, Evelyne et Blaise Degen-Sandoz, Anne Marie et Henri Perrenoud-Dumont, Gail et Hervé Petoud-Kershaw, Suzanne et Roland Altermath-Jeanbourquin, Anne et Henri Mérat-Besson, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, à M^{mes} et MM. Jeannine et Gérard Eichenberger-Meyer et Lucienne et Michel Piller-Borel, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, et à M^{mes} et MM. Doris et Rudolf Bucheli-Scherntenleib, Arlette et Jean Maurice Cardinet-Richard, Marianne et Blaise Maeder-Porret, Johanna et Jean-Pierre Rognon Haldemann, Fritz et Jacqueline Lienhard-Sollberger, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage. Il a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} Alice Kupke et Minna Kummer, entrant dans leur 102^e année.

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi

La bibliothèque est ouverte à tous les enfants jusqu'à 16 ans, qu'ils habitent ou non la commune de Neuchâtel. Ils peuvent emprunter 10 livres pour une durée de 4 semaines et venir les échanger aussi souvent qu'ils le désirent. Les enfants font leur choix parmi les romans, BD, albums et documentaires que compte la bibliothèque.

Les enfants peuvent également louer des DVD, pour une durée de 2 semaines, pour une modeste somme.

La ludothèque quant à elle dispose d'environ 1'800 jeux pour des enfants jusqu'à 16 ans et pour les adultes. Plusieurs jeux peuvent être loués à la fois pour une durée de 4 semaines au prix de 1 à 5 francs, selon la valeur du jeu.

Il est demandé aux usagers une cotisation de 25 francs par année et par famille pour emprunter des livres, louer des jeux et des DVD.

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi, fbg du Lac 1, tél. 032 725 10 00.



Programme cinéma pour la semaine du 13 au 19 août 2014

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

LES GARDIENS DE LA GALAXIE (3D)
1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h45, 20h30. VF ve/sa 23h.
2D: VF me au di 13h15.
De James Gunn.

À LA RECHERCHE DE VIVIAN MAIER

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 18h30.
VO angl. s-t fr/all di 10h45.
De Charlie Siskel.

APOLLO 2

LA PLANÈTE DES SINGES: L'AFFRONTMENT (3D)
4^{ème} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30. VF ve/sa 23h15.
De Matt Reeves.

PLANES 2: FIRE & RESCUE (3D)

4^{ème} semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au di 13h30.
2D: VF me au ma 14h.
De Roberts Gannaway.

TRAUMLAND

2^{ème} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO all/fr me au ma 18h30.
De Petra Volpe.

KUMBH MELA - SUR LES RIVES DU FLEUVE SACRÉ

3^{ème} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO all/fr di 10h30.
De Pan Nalin.

APOLLO 3

LUCY
2^{ème} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all me au di, ma 20h45.
Arcades: VF me au ma 16h, 18h, 20h30. VF ve/sa 23h.
De Luc Besson.

NOS PIRES VOISINS

2^{ème} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF lu 20h45.
Rex: VF me au ma 15h. VF me au di, ma 20h15.
VF ve/sa 22h45.
De Nicholas Stoller.

DRAGONS 2 - HOW TO TRAIN YOUR DRAGON (2D)

8^{ème} semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 16h.
Arcades: 3D VF me au di 13h45.
De Dean DeBlois.

QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU?

18^{ème} semaine. 6 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15.
De Philippe de Chauveron.

THE PURGE 2: ANARCHY - THE PURGE 2: ANARCHY - AMERICAN NIGHTMARE 2: ANARCHY

3^{ème} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
De James DeMonaco.

SOMMEIL D'HIVER

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all di 9h45.
Bio: VO s-t fr/all me au ma 14h30, 19h30.
De Nuri Bilge Ceylan.

REX

NOS ÉTOILES CONTRAIRES

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF lu 20h.
De Josh Boone.

STEP UP ALL IN - SEXY DANCE 5 - ALL IN VEGAS (2D)

1^{re} semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 17h30.
De Trish Sie.

STUDIO

BLACK STORM

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h, 20h30.
VF ve/sa 23h.
De Steven Quale.

LES VACANCES DU PETIT NICOLAS

8^{ème} semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au di 13h45. VF me au ma 18h.
De Laurent Tirard.



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Centre de Psychotraumatologie et de Médiation (CPM) (Grand-Rue 1A), permanence téléphonique pour les personnes victimes de traumatisme psychique suite à des accidents, violences sexuelles, physiques, domestiques ou autres, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 14h, e-mail: info@ipm-int.org, www.ipm-int.org, tél. 032 721 49 13.

Centre de puériculture de la Croix-Rouge (av. du 1^{er}-Mars 2a), consultations sans RDV à Neuchâtel, lundi de 14h à 16h et mercredi de 18h à 19h30, tél. 032 886 88 65. Cours collectifs de portage de l'enfant dans l'écharpe, cours collectifs d'introduction aux massages parent-enfant, sur demande au 032 886 88 66, e-mail: croix-rouge.neuchatel@ne.ch, www.croix-rouge-ne.ch.

Chambre immobilière neuchâteloise (fbg du Lac 2), association de défense des propriétaires, baux à loyer, formules officielles, consultations sur rendez-vous, www.cininfo.ch, tél. 032 729 99 90.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Culte du dimanche 17 août
Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 10h, culte de rentrée avec sainte cène, M^{me} D. Collaud, garderie et école du dimanche à Collégiale 3. Vous

êtes tous cordialement invités à participer au culte ainsi qu'au traditionnel repas offrande organisé par le Lieu de vie Sud de la paroisse de Neuchâtel qui aura lieu sur l'esplanade de la Collégiale. Au plaisir de vous y rencontrer.

Temple du Bas: je 14.08 10h, méditation, salle du refuge.

Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et samedi de 11h à 13h présence et exposition: «Architecture du sacré - entre terre et ciel» du 19 août au 24 septembre. Vernissage mardi 19 août à 19 heures avec M. C. Klausner, architecte.

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

Chaumont: di 11h15, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Portalès: di 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 16.08 pas de messe en portugais; di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 16.08 à 17h messe; di pas de messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 16.08 à 18h30, messe; di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Portalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di, 10h, messe.



L'instantané de Stefano Iori...



... Michelangelo Buonarroti, tombeau de Laurent le Magnifique



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

Publicité

Imprimerie Messeiller...



Nouvelle adresse

Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 12 96
www.messeiller.ch



...l'imprimerie qui déménage!



Le sourire de la lune

C'est une histoire où deux enfants rêvent chacun du pays de l'autre. Grâce à la lune, qui est la même de tous les coins du monde et qui leur sourit, ils vont pouvoir se rencontrer et vivre leur rêve. En écrivant ce conte poétique, Frédérique Jaccard-Bille, musicienne, voulait jouer avec les mots comme d'une musique qui traverse le temps et l'espace pour relier les hommes entre eux. A l'image des contes. Les aquarelles de Marianne Schneeberger ont trouvé le ton juste pour illustrer ce voyage.

Format : 14,8 x 21 cm – 32 pages

Prix de vente : CHF 18.- / frais de port en sus

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage
(CHF 18.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger
Rte de Neuchâtel 20, 2088 Cressier

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
marianne.creations@net2000.ch



Frédéric Fischer assumera dès la rentrée d'août la direction de l'école d'arts visuels à Neuchâtel

Nouveau capitaine à bord

L'Académie de Meuron entamera l'année scolaire 2014-2015 avec un nouveau capitaine à bord. L'artiste et plasticien Frédéric Fischer, 42 ans, a été nommé directeur de l'école d'arts visuels à Neuchâtel à compter de la rentrée du 25 août prochain. Interview.

Que s'est-il passé avec votre prédécesseur ?

L'ancienne directrice Charlotte Lauer m'avait contacté pour que je donne un workshop entre septembre et octobre 2013. Elle s'est retrouvée en arrêt maladie de longue durée. Dans cette situation, j'ai été très actif au sein de l'Académie de Meuron et de son Conseil de fondation. Elèves et professeurs ont souhaité qu'une personne reprenne la direction ad intérim. Une institution comme celle-ci a besoin d'un capitaine. Le Conseil de fondation m'a demandé d'assumer cette fonction à partir du mois de décembre 2013, puis le poste a été mis au concours en mai, à la suite de quoi le Conseil m'a nommé directeur pour la rentrée 2014.



A l'occasion de la rentrée scolaire du 25 août, Frédéric Fischer entrera officiellement dans son nouvel habit de directeur de l'Académie de Meuron.

Comment abordez-vous la rentrée en votre qualité de nouveau directeur ?

Très bien ! Nous avons fourni un gros travail ces huit derniers mois. On va pouvoir démarrer l'année avec une nouvelle salle informatique, un studio de photographies ainsi qu'une nouvelle salle de théorie. L'ensemble des locaux a pu être réaménagé. On a également fait le plein d'élèves. Nous en attendons 41 toutes années confondues, contre 32 précédemment.



Votre nouvelle fonction change-t-elle votre quotidien ?

Jusqu'à maintenant, c'est un investissement à 150%. J'y consacre tout mon temps. D'ici au mois de décembre, j'espère à nouveau pouvoir attribuer un peu de temps à mon travail artistique. Les huit derniers mois ont été intenses. Il a d'abord fallu

rechercher des fonds. La Loterie romande nous a soutenus à hauteur de 80'000 francs pour réaménager de nouveaux locaux. Le programme a été complètement repensé et développé. J'ai également pris contact avec les différents professeurs. Toute la publicité était à concevoir. J'ai reçu les élèves, les parents lors de portes ouvertes. On est très impliqué en tant que directeur: je suis en lien direct avec tout ce qui se passe au sein de l'Académie de Meuron. Cela va jusqu'au choix des rideaux !

Continuerez-vous à enseigner ?

Dès la rentrée, je donnerai des workshops, et cela plusieurs fois durant l'année. En fonction des possibilités, j'essaierai de libérer un peu de temps pour l'enseignement. C'est important que le directeur de l'institution continue à enseigner, c'est une activité que j'apprécie.

Que souhaitez-vous apporter aux élèves ?

Nous souhaitons une institution au service des étudiants et de leur parcours quels que soient leurs projets. Quand on les pousse, ils peuvent atteindre un niveau de fin de 1^{re} année en Haute école spécialisée (HES).

Nous montons le niveau tout en restant ouvert à des personnes qui n'auraient pas la possibilité d'entrer directement en HES. L'Académie de Meuron est un pont vers les HES, mais tout en allant bien au-delà.

Avez-vous déjà des projets en tête en vue de développer l'académie ?

D'ici deux ans, j'espère que l'école aura atteint sa vitesse de croisière. Je souhaiterais dès lors consacrer plus de temps à créer des partenariats avec des acteurs de l'art, de l'artisanat et des arts appliqués.

De quelles nouveautés s'accompagne la rentrée scolaire à venir ?

Nous avons ouvert une troisième année à options. Le programme des cours a été comprimé sur un an à la place de deux pour laisser la place en 2^e année au développement d'un projet personnel. En 1^{re} année, on garde un ensemble de cours plus académique. Les cours de dessin, de peinture, de sculpture restent d'actualité. Ce sont des branches moins développées en HES, mais elles restent fondamentales. En complément de ces branches, nous avons créé un cours d'art contemporain et développé le secteur infographique et photo. Les étudiants de 2^e année bénéficieront tous les mercredis de workshops animés par différents intervenants

externes. Le rythme sera beaucoup plus soutenu qu'auparavant. Le but est de sortir de l'école avec de bonnes bases techniques et académiques, afin de les utiliser au service d'un projet personnel. L'Académie de Meuron ne concurrence pas les HES sur leur terrain. Elle se veut complémentaire.

Dans les faits, les élèves de 2^e année préparent un dossier à présenter à une HES ou à un futur employeur. Tous les cours se concentrent sur la création d'un book. Prenons par exemple un élève qui aurait choisi de poursuivre sa formation en bijouterie. Il en sculptera durant les cours de sculpture, en photographiera durant les cours de photographie et les dessinera en cours de dessin. Tout se focalise sur le projet personnel. La 3^e année est à options, les élèves gèrent eux-mêmes leur projet. Ils ont leur propre espace avec une table et peuvent choisir les cours qu'ils estiment intéressants pour développer leurs travaux. C'est comme une année de diplôme dans une école de beaux-arts.

Anne Kybourg



Artiste et plasticien

Valaisan d'origine, Frédéric Fischer a obtenu un diplôme en médias mixtes et en photographie à l'Ecole cantonale d'art du Valais. Après avoir résidé et travaillé durant six mois à New York, il vient s'établir à Neuchâtel entre autres pour la présence de son lac. Peu à peu intégré au milieu artistique de la région, il a fondé en 2005 avec cinq artistes l'association Kunstart. Celle-ci a organisé l'exposition « Accélération », puis repris la direction du Centre d'art contemporain de Neuchâtel. Le plasticien a pris part à plusieurs expositions tant sur le plan local qu'international. Il a notamment exposé en 2009 au center for non-objective art à Bruxelles et a obtenu la même année un séjour à l'atelier du Canton de Neuchâtel à Berlin. En parallèle à sa carrière artistique, Frédéric Fischer a enseigné plusieurs années à l'ECAV et à l'Académie de Meuron. « L'aspect pédagogique de l'art m'a toujours intéressé. C'est sûrement un gène héréditaire: mon père a été directeur de l'ECAV durant 12-13 ans », explique l'artiste. A Neuchâtel, il est possible de voir l'une de ses œuvres en verre à côté du conservatoire.